

Fiche de renseignements Les Sables du Midi

Le village Les Sables du Midi est composé de quatre établissements, les Sables, Occitanie I et II et La Jasse, tous quatre exploités conjointement par Siblu France.

1. Renseignements administratifs

	Les Sables I - Occitanie	Occitanie II	La Jasse
N° de SIRET	32173773600322		
Classement	4*	4*	4*
Date décision du classement	20/07/2012	20/07/2012	20/07/2012
Superficie du camping	108413 m2	26041 m2	14255 m2
Nombre d'emplacements	604	98	95
N° d'enregistrement de l'établissement	C34-040104-001 - C34-040106-001	C34-040423-001	C34-040905-001
Adresse	Chemin des Rompudes 34410 SERIGNAN	Chemin des Rompudes 34410 SERIGNAN	Rue du Gourp Salat 34350 VALRAS-PLAGE
N° tél.	04.67.39.59.06		
Adresse mail	gl.reception@siblu.fr		
Date d'ouverture aux propriétaires	/	/	/
Date d'ouverture aux vacanciers	Du 03/04/2021 au 03/10/2021		
Date d'ouverture des prestations	Du 03/04/2021 au 03/10/2021		
Horaires d'ouverture de la réception*	Lundi au Vendredi : 9h – 12h30/14h-19h Samedi au dimanche : 9h – 19h	Lundi au Vendredi : 9h – 12h30/14h-19h Samedi au dimanche : 9h – 19h	Lundi au Vendredi : 9h – 12h30/14h-19h Samedi au dimanche : 9h – 19h

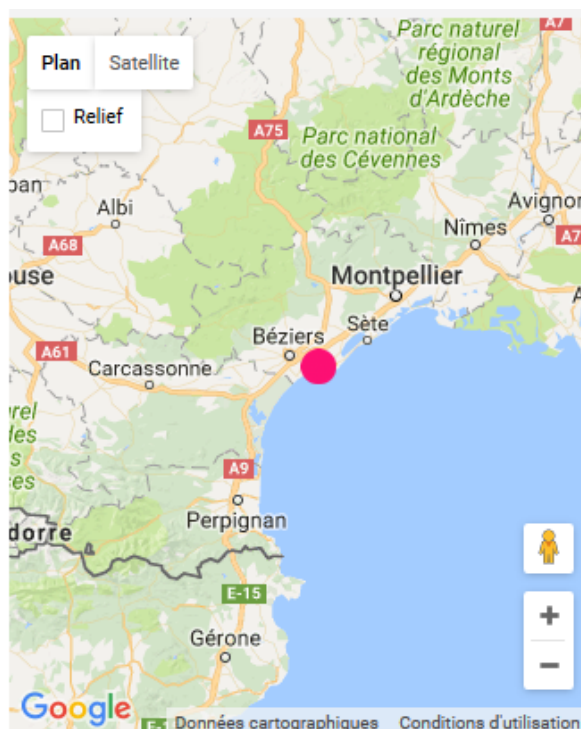
* plage horaire minimum sur toute l'année, potentiellement augmentée pendant la haute saison.

Heures d'arrivée et départ :

	Basse Saison	Haute saison (Juillet-Août)
Gamme Excellence	17h00	17h00
Gamme Élégance	17h00	17h00
Gamme Esprit	17h00	17h00
Arrivée tardive	19h00	21h00
Départ	09h	09h

2. Renseignements généraux

Situation géographique du camping :



Distance de la plage la plus proche : 1 km

Distance du lac ou de la rivière la plus proche : Le canal du midi 3km

Distance de la ville la plus proche Valras Plage 0,5 km

Distance de la gare SNCF la plus proche : Béziers 9 km

Distance de la gare routière la plus proche : Béziers 9 km

Distance de l'aéroport le plus proche : Béziers 15 km

Distance du magasin d'alimentation le plus proche : 0,7 km

Environnement du village

Caractéristiques locales remarquables : Les plages à proximité des Sables du Midi, Narbonne, Carcassonne, Les Gorges de l'Hérault, Le canal du Midi, Cap d'Agde, La Réserve Africaine de Sigean, Béziers

Inconvénients éventuels liés au voisinage : Aucun

Informations pratiques

Coordonnées des services de transport locaux : Béziers Méditerranée Transports, réseau de transport en commun de l'agglomération de Béziers-Méditerranée (04 67 28 36 41)

Equipements communs situés sur le camping

Lave-linge : oui et sèche-linge

Salle de repassage : non

Cabinet téléphonique : non

Piscine : 2 piscines (1 lagon, une piscine, 2 pataugeoires, jets d'eau, jeux d'eau, toboggan et penta glisses)

Aire de jeux pour les enfants : oui

Autre équipement : city stade, fitness, bien être (hammam, sauna, jacuzzi)

1 bar, 1 bar/restaurant, 1 snack à emporter

- Espace soins (ostéopathe, kiné, esthéticienne, hypnothérapeute)
- Location de scooter électriques/trotinettes
- Location de vélo

3. Descriptif de l'hébergement loué (pour les vacanciers)

Les informations relatives au type d'hébergement et le descriptif de l'intérieur sont fonction de chaque réservation et ces informations sont librement accessibles <https://vacances.siblu.fr/camping/languedoc-roussillon/les-sables-du-midi>

4. Prix et modalités des locations (pour les vacanciers)

Prix des locations proposées : <https://vacances.siblu.fr/camping/languedoc-roussillon/les-sables-du-midi>

Montant de la taxe de séjour : 149€/an/mobil home, les vacanciers n'en payent pas.

Montant des arrhes et conditions de règlement :

- **Réservation intervenant plus de 42 jours avant le début du séjour**

Toute réservation doit être accompagnée d'un versement, à titre d'arrhes, égal à 20% du montant des prestations réservées. Le solde doit être payé au plus tard 42 jours avant le début du séjour. Attention, les séjours de 100€ (cent euros) ou moins doivent être payés en intégralité au moment de la réservation. Ces arrhes ne sont encaissées par siblu France qu'en cas d'acceptation de la demande de réservation. A défaut d'acceptation, les arrhes seront intégralement retournées au client dans les meilleures conditions.

• **Réservation intervenant moins de 42 jours avant le début du séjour**

Toute demande de réservation d'un séjour intervenant moins de 42 jours avant le début du séjour entraîne l'exigibilité immédiate de l'intégralité du prix de la réservation.

Frais de réservation : 15€

Possibilité d'assurance annulation et son coût : Siblu France vous propose une assurance auprès du cabinet Tolède et d'Allianz qui doit être souscrite au moment de la réservation. Elle vous est proposée à hauteur de 4% du montant total de votre séjour. Cette assurance annulation comprend le remboursement des frais de séjour déjà versés (hors frais de réservation et assurance annulation). Franchise de 15€ par location assurée.

Toutes les informations sont disponibles sur simple demande aux coordonnées données dans les renseignements administratifs (1°) ou dans les conditions générales de vente disponibles sur <http://www.siblu.fr/cgv>

Assurance responsabilité civile obligatoire :

Restrictions diverses :

- Piscines : le port des tee-shirts est interdit dans nos piscines de même que les bouées ou jeux aquatiques. A noter que seuls les slips de bain, boxers de bain, maillots une ou deux pièces sont autorisés dans nos espaces aquatiques. Pour des raisons de sécurité, l'équipe de la piscine se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne ne respectant pas ces consignes.

- Animaux domestiques : les locataires de mobil homes siblu ne peuvent pas être accompagnés par leurs animaux domestiques. Par contre sur les villages les propriétaires de leur mobil home ont le droit d'être accompagnés par leurs animaux domestiques sous certaines conditions selon la race de leurs animaux (laisse obligatoire).

- Les mobil homes sont non-fumeurs

- Clubs enfants : les clubs enfants ne sont pas des garderies.

Les enfants restent sous la responsabilité des parents : leur présence est physiquement requise pour le l'espace Bubbles, ils doivent rester sur le village et être joignables à tout moment pour les Clubs Pirates et Barracudas.

5. Prix des prestations annexes à la location et des autres prestations

Eau : Compris dans le prix de l'hébergement

Electricité : Compris dans le prix de l'hébergement

Gaz : Compris dans le prix de l'hébergement

Prestations annexes comprises dans le prix de base de la location :

Le tarif arrêté lors de la réservation comprend exclusivement

- la location de l'hébergement ou de l'emplacement ;
- les consommations d'eau, de gaz (sauf village caravanning) et d'électricité ;
- le Fun Pass pour toutes les personnes séjournant conformément à la réservation effectuée ;
- l'accès aux complexes aquatiques, aux animations et activités sportives etc. sans suppléments proposés par le village Siblu choisi ;
- l'inscription aux clubs enfants s'il y a lieu ;
- les éventuelles options lors de la réservation ;
- la taxe de séjour.

Prestations annexes non comprises dans le prix de la location :

Le tarif arrêté lors de la réservation ne comprend pas notamment :

- les prestations ou services autres que ceux décrits au paragraphe 2.10.1 ci-dessus ;
- les suppléments liés à des activités optionnelles payantes ;
- le ménage en cours et fin de séjour ;

- le linge de lit et le linge de toilette ;
- les équipements pour bébé ;
- les repas et boissons ;
- les frais de dossier

Il est précisé que l'intégralité des prestations délivrées sur les Sables du Midi, Occitanie I et II et La Jasse, comprises ou non dans le prix de la location, sont librement accessibles à tous les vacanciers siblu hébergés sur les Sables du Midi, Occitanie I et II et La Jasse.

Supplément pour un 2nd véhicule ou une remorque : non

Le site est partiellement accessible aux personnes à mobilité réduite.